



04 68 86 10 39

www.lesagencesdupalais.fr

Barème des Honoraires de Transactions

Sur Immeuble à usage d'habitation et professionnel

Honoraires TTC et en pourcentage, inclus dans le prix de vente

(Les honoraires sont libres et peuvent être modifiés par convention,

Et ne pourront pas dépasser le montant indiqué ci-dessous)

Prix en euros (TVA incluse 20.00%)	% TTC (TVA 20%)
Minimum	3.000,00 €
De 38 000 à 69 999€	8%
De 70 000 à 139 999€	7%
De 140 000 à 249 999€	6%
De 250 000 à 399 999€	5%
De 400 000 à 624 999€	4,7%
De 625 000 à 999 000€	4%
Plus de 1 000 000 €	3%

Aucun Honoraire de Transaction ne sera dû avant l'acte authentique

Ces Honoraires de Transaction sauf convention expresse, sont à la charge du VENDEUR.

Les Agences du Palais, Sàrl au capital de 8000€ dont le siège social est situé 20 rue Claude Bernard, 66000 Perpignan immatriculées sous le numéro de SIREN 449 946 217 au RCS de PERPIGNAN, représentée par Mme Véronique GABRIEL PORTARIES en sa qualité de gérante, dûment habilitée à l'effet des présentes.

Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 6601.2016.000.009.322 délivrée le 27/06/2016 par la CCI de PERPIGNAN et des Pyrénées Orientales (66). Adhérent à la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM), ayant le titre professionnel d'Administrateur de Biens obtenu en France, portant la mention « Transaction sur immeuble et fonds de commerce » garanti(e) par la Caisse de Garantie de l'Immobilier GALIAN 89 rue La Boétie-75008 Paris, sous le n°75540L pour un montant de 120.000€, contrat couvrant la zone géographique suivante : Pyrénées Orientales. Titulaire du compte spécial (article 55 du décret du 20 juillet 1975) n°1.0057191150002460290202 ouvert auprès de CIC SUD OUEST.

Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de MMA ENTREPRISE 14 BD Marie et Alexandre OYON, 72030 LE MANS CEDEX 9 sous le numéro de police 120 137 405 contrat couvrant la zone géographique suivante : Pyrénées Orientales.

Numéro Individuel d'identification à la TVA FR36449546217

Barème honoraires Gestion et Location

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION	HONORAIRES TTC
Locaux d'habitation ou mixte (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	8,4% de toutes les sommes encaissées
Locaux meublés	8,4% de toutes les sommes encaissées
Locaux commerciaux	10,80% de toutes les sommes encaissées
Locaux professionnels	10,80% de toutes les sommes encaissées
Autres locaux (résidence secondaires, garage, entrepôt...)	8,4% de toutes les sommes encaissées
Immeubles entiers	nous consulter
Garantie de paiement des loyers impayés et des déchéances	nous consulter
Immobilisations (en sus des honoraires de gérance)	sur demande et devis
Prestation particulière (rédaction de bail, état des lieux, frais de dossier contentieux locataire, gestion des contrats d'assurances)	
LOCATION ACCESSOIRE A LA GESTION	
HONORAIRES TTC	
Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989 art.5)	
Entremise et négociation	20€
Visite, constitution d'un dossier locataire, rédaction d'un bail	9€/M2 habitable 8€/M2 habitable locataire
Etat des lieux location	3€/M2 habitable 3€/M2 habitable locataire
Autre locaux (garages, entrepôt...)	
Entremise et négociation	1€/M2 habitable
Visite, constitution d'un dossier locataire, rédaction d'un bail	8€/M2 habitable 8€/M2 habitable locataire
Etat des lieux location vide	3€/M2 habitable 3€/M2 habitable locataire
Locaux de droit commun	
Négociation, état des lieux, rédaction du bail	10% du loyer HC annuel 20% du loyer HC annuel
Locaux commerciaux	
Négociation, état des lieux, rédaction du bail	15% du loyer HC annuel 15% du loyer HC annuel
Locaux professionnels	
Négociation, état des lieux, rédaction du bail	15% du loyer HC annuel 15% du loyer HC annuel